

Seul le texte prononcé fait foi

**Réception annuelle des  
représentants de  
l'environnement militaire  
cantonal  
21 juin 2006**

**Intervention de  
M. Pascal Broulis  
Président du Conseil d'Etat**

Messieurs les représentants de l'armée  
suisse, notre armée,

Chers collègues,

Un jour on montrait à Philippe de  
Macédoine un fort sur une montagne. On  
lui a dit que ce fort était totalement

imprenable. Philippe répondit : « Il est prenable si on arrive à y faire monter un âne chargé d'or ».

De même, un général spartiate dut quitter précipitamment l'Asie mineure où il écrasait les Perses bataille après bataille en disant que 20 milles archers perses l'avaient mis en fuite. Il faisait un jeu de mots. En effet, les magistrats de Sparte avait rappelé le général après avoir reçu vingt mille pièces d'or perses pour prix de la retraite. Sur le revers de ces monnaies appelées dariques était gravé un archer perse.

Malheureusement pour moi, voici les seules stratégies qui me soient vraiment familières. Elles sont sonnantes et trébuchantes.

Vous comprendrez donc pourquoi je ne m'aventurerais pas trop sur vos terres qui me sont étrangères. Je vois bien que le

concept de maintien de la sécurité nationale évolue et qu'il évolue rapidement.

Cela me paraît sage puisque le monde aussi change bien vite et que les menaces prennent des formes nouvelles et subtiles.

Pour rester sur un terrain plus solide pour moi, je dois vous dire que je suis admiratif des efforts financiers que vous avez réalisés tout en sauvegardant l'essentiel de vos missions. Vous avez su rester crédibles et efficaces dans le domaine de la sécurité tout en réduisant vos moyens de manière spectaculaire.

Crédibles et efficaces, vous l'avez été lors de la rencontre du G8. Le Conseil d'Etat ne l'oublie pas. Et la population a pu éprouver à nouveau la nécessité d'une armée, même en temps de paix. Le Conseil d'Etat tient à vous exprimer sa

reconnaissance pour votre apport à la sécurité du canton comme à votre disponibilité chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

Le Conseil d'Etat voit aussi avec satisfaction le maintien de nos principales places d'armes. Le canton de Vaud reste un point d'appui important à l'armée suisse, malgré les fermetures douloureuses de ces dernières années dans de nombreuses régions du pays.

Bière, Chamblon et Moudon restent des places d'armes importantes. A quoi il faut ajouter les places de tir de l'Hongrin et de Vugelles.

Je ne vous lâcherai pas sans féliciter les officiers généraux promus : M. le Brigadier Dominique Andrey (comme chef du personnel de l'armée), M. le Brigadier Michel Chabloz (commandement de la formation d'application d'infanterie 3/6),

M. le Brigadier Martin Chevallaz (chef de la brigade d'infanterie 2) et M. le Commandant de corps Walter Knütti (comme patron des forces aériennes).

Par ailleurs, d'autres accèdent à une retraite méritée après avoir bien servi leur pays. Je salue M. le Divisionnaire Bertrand Jaccard et Monsieur le Divisionnaire Waldemar Eymann.

A vous mon Commandant de corps, Messieurs les divisionnaires et brigadiers, à vous Messieurs les officiers supérieurs, je redis le soutien du Conseil d'Etat et vous souhaite de passer quelques heures agréables en terre vaudoise.

Et je termine en remerciant M. le chef de service Denis Froidevaux (accessoirement colonel) pour l'organisation de cette rencontre.

Merci de votre attention et bon appétit.